



**COMPTE RENDU DE LA  
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 JANVIER 2017**

**Présents :** M. BRIÈRE Alain, M. CHARLOT Christian, M. DAVID Jean Pierre, Mme GRANDET Florence, Mme MARGOLLÉ Anne, M. CHARNEAU Jean Pierre, Mme HOLANDE Chantal, M. HARIVEL Rémi, Mme CHRÉTIENNE Géraldine, Mme ROPITEAU Martine, M. CHAPDELAIN Ludovic, M. FOLLAIN Alfred, Mme TABUR Caroline, M. CHÉRON Pierre, Mme LEVAVASSEUR-CRAPEZ Stéphane, M. LESGUILLIER Daniel.

**Absent :** M. DRIEU Jean Luc                                    pouvoir à M. CHARNEAU Jean Pierre

**Absente excusée :** Mme GALIAZZO Odile

**Absente non excusée :** Mme TURCK Catherine

**Secrétaire de séance :** M. CHARNEAU Jean Pierre

#### **Ouverture de la séance à 18h05**

#### **1 - Approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 8 décembre 2016**

Accord à l'unanimité

#### **2 - Demande du label "centenaire"**

Lors du dernier conseil, il avait été évoqué que le nom du soldat Fulgence RAUDIN, mort pour la France il y a 100 ans, ne figurait pas sur le monument aux morts de Saint-Michel des Loups. Il est demandé au conseil d'autoriser le maire à rectifier cet oubli et d'approuver le label "centenaire".

Accord à l'unanimité

#### **3 - Demande de D.E.T.R. - programme 2017**

La salle des Mielles doit faire l'objet d'une mise aux normes de la sécurité ainsi qu'une isolation thermique de la toiture; afin de financer ces opérations de rénovation, la commune peut bénéficier d'une subvention D.E.T.R. de l'Etat mais la demande doit être validée avant fin janvier 2017. Il est demandé l'accord au conseil

Accord à l'unanimité

#### **4 - Convention de servitude pour réseau basse tension route de Carolles**

Il est demandé au conseil d'autoriser le maire à signer une convention de servitude sur la parcelle communale cadastrée section A n° 1588 pour permettre la construction d'une canalisation souterraine route de Carolles à Groussey pour le réseau électrique basse tension d'ENEDIS.

Accord à l'unanimité

## **5 - Déclassement de terrain**

Par délibération du 31 mars 1998, le classement de la voirie communale comportait notamment diverses places publiques.

Par délibération du 22 novembre 2004, le conseil municipal a décidé le principe du projet de déclassement du parking des Plaisanciers, du parking de l'avenue du Mont Dol, du parking "Grimaldi" et du chemin du Coteau.

Il est demandé au conseil de lancer la procédure pour classer au domaine privé de la commune le terrain du parking "Grimaldi".

S'agissant d'une information il n'y a pas de vote et M. le maire va solliciter le concours d'un commissaire enquêteur.

## **6 - Installation d'un distributeur de pain**

Un fabricant de distributeurs de pain sollicite la commune pour installer une machine dans le bourg de Saint-Michel des Loups. Le pain viendra du boulanger de Carolles. Cette machine sera alimentée en électricité à partir de la salle des fêtes.

Accord à l'unanimité

## **7 - Communauté de communes Granville Terre et Mer - transfert de compétence gestion et élaboration des documents d'urbanisme**

Le 29 novembre 2016, le conseil communautaire de Granville Terre et Mer s'est prononcé en faveur du transfert de la compétence "gestion et élaboration de document d'urbanisme".

Il est demandé au conseil :

- de s'opposer complètement au transfert automatique de cette compétence
- par contre d'approuver le transfert de cette compétence au 1er janvier 2018
- et pendant ce temps on approuve la modification des statuts pour y intégrer la compétence gestion et élaboration de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale.

Accord à l'unanimité

## **8 - Modification des statuts du S.M.P.G.A.**

Le S.M.P.G.A. a été mis en place en 2014 par la volonté des élus locaux de sécuriser la qualité et la quantité de la production d'eau potable sur les territoires du Granvillais et de l'Avranchin. Dans le cadre de la loi NOTRe, outre la compétence de "production" d'eau, le S.M.P.G.A. ajoute aux statuts la compétence "Distribution". Il est demandé au conseil d'approuver la modification des statuts du S.M.P.G.A.

Accord à l'unanimité

## **9 - Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor intérimaire**

Pour la période de vacance du trésorier M. SILLARD, il est demandé au conseil de valider le principe et le montant de l'indemnité de conseil au comptable du trésor intérimaire.

Accord à l'unanimité

## **10 - Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissements**

En attendant le vote du budget 2017, il est demandé d'autoriser le maire à signer des commandes d'investissements à la hauteur de 100 000 €.

• Acquisition de mobilier pour la salle des Mielles	8 000,00
• Mise en sécurité de la voirie de la commune de Jullouville	47 000,00
• Espaces verts plantations	15 000,00
• Achat et installation de vidéo-projecteur inter actif à l'école Tabarly	10 000,00
• Signalétique	12 000,00
• Table d'orientation	8 000,00
<b>Total HT €</b>	<b>100 000,00</b>

Accord à l'unanimité

### **11 - Installations classées - G.A.E.C. de l'Oiserée à Saint Planchers**

Le conseil doit donner son avis sur la demande d'enregistrement présentée par le G.A.E.C. de l'Oiserée à Saint-Planchers pour l'extension de l'élevage porcin en portant l'effectif à 890 animaux-équivalents.

Abstentions : 7, pour : 11

### **12 - Questions diverses**

M. le maire nous fait part d'un courrier émanant des médecins et du pharmacien de la commune nous demandant de réfléchir à la création d'un pôle médical.

M. CHÉRON s'interroge sur la promesse de vente du camping en ce qui concerne l'indemnité prévue pour la saison, à savoir 8 000 €.

La séance est levée à 18h57

J.P. CHARNEAU